

MES P@RCELLES

Vous êtes chef d'exploitation et vous recherchez en permanence l'amélioration de vos performances dans le respect de la réglementation.



LES PLUS DE LA PRESTATION

- > Un conseiller à vos côtés pour sécuriser vos enregistrements et faire évoluer vos pratiques
- > Un outil Internet simple et performant
- > Une offre de formation régulière
- > Un gain de temps pour votre déclaration PAC

Notre offre :

- > **Etape 1 : réaliser, sécuriser, déléguer vos enregistrements réglementaires PAC et PHAE2 (cahier d'épandage, registre phytos, plan prévisionnel de fumure)**

Selon vos besoins choisissez entre :

- **AUTONOMIE** : vous êtes totalement autonome, votre conseiller reste cependant proche de vous par téléphone pour répondre à vos questions
- **SÉCURITÉ** : vous êtes autonome au quotidien, nous sécurisons en vérifiant annuellement vos enregistrements
- **TRANQUILLITÉ** : vous souhaitez déléguer, nous réalisons

- > **Etape 2 : pour aller plus loin, en collaboration avec votre conseiller, analysez vos pratiques et itinéraires culturaux**

Selon vos besoins choisissez entre :

- **PERFORMANCE** : ensemble, nous améliorons vos performances
- **EXCELLENCE** : nous réalisons vos enregistrements, analysons vos pratiques et, ensemble, nous améliorons vos performances

Nos compétences :

- > **AUTONOMIE** :
 - Un conseiller assure une assistance téléphonique
- > **SÉCURITÉ et TRANQUILLITÉ** :
 - Un conseiller vous apporte toute son expertise réglementaire et valide vos enregistrements

- > **PERFORMANCE et EXCELLENCE** :

- Un conseiller agronome vous aide à améliorer vos performances techniques et économiques

Notre engagement :

- > Un contrat de service personnalisé
- > Un rendu final des documents réglementaires
- > Un suivi annuel pour ajuster votre plan d'actions et mesurer vos résultats
- > Un accès sécurisé 24h/24h

Tarifs et conditions de vente sur demande

Et aussi :

- > Prairies et autonomie fourragère
- > Raisonner vos produits phytosanitaires
- > Plan de fumure performance
- > Faciliter votre déclaration PAC
- > Diagnostic énergétique de l'exploitation
- > Traçabilité animale : Boviclic / Oviclic

CONCRÈTEMENT, LES RÉSULTATS OBTENUS

- > Vos documents réglementaires conformes à tout moment (cahier d'épandage, registre phytos, plan prévisionnel de fumure)
- > Une traçabilité de vos interventions culturales
- > Une amélioration de vos performances technico-économiques (gestion des stocks, calculs de marges, temps de travaux,...)



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAVOIE MONT-BLANC
73 | 74

Contact

POLE FILIERES
04.50.88.18.66
contact@smb.chambagri.fr

www.services.casmb.fr

